

Tour des Ecluses d'Evran



Visorando

Une randonnée proposée par lebuzz

Très belle randonnée au départ et à l'arrivée d'Evran (22), découverte des paysages de la Bretagne romantique avec ses vallons, son canal qui serpente et ses écluses.

Durée	2h 10	Difficulté	Facile
Distance	7,10 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	36 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	34 m	Commune	Évran (22630)
Point haut	37 m		
Point bas	10 m		



Trace n° 59221

Description

Le départ s'opère à partir du petit parking qui se situe après le pont sur le canal en venant d'Evran. Vous pouvez garer votre voiture (WC et point d'eau à proximité).

(D/A) Pour démarrer, traverser le pont vers Evran puis prendre le chemin de halage juste à votre droite. Longer le canal jusqu'à l'Écluse de La Roche.

(1) Continuer sur le même bord et passer le petit pont sur un bras du canal. Conserver ce chemin jusqu'à l'Écluse du Mottay (2km). À cet endroit, admirer les lieux où le son de l'eau qui coule se confond avec celui des oiseaux.

(2) Passer le petit pont juste après l'écluse, tourner à droite et longer le moulin jusqu'à la passerelle en métal. Passer la passerelle en faisant attention (sol glissant par temps de pluie). Puis le chemin monte et serpente entre un bois et un champ. A l'embranchement (100m après l'écluse) prendre sur la gauche et continuer à monter (grand virage à droite) pour passer devant le Château de la Touche.

(3) À partir de là, continuer votre route quasiment droite en descente. Admirer le paysage. Traverser les Bouillons. Au bout de la route, prendre sur votre droite en direction du Château de Beaumanoir que se dessine rapidement sur la gauche.

(4) Continuer et prendre au bout de cette route à gauche pour passer devant le portail du château. Enfin, emprunter le chemin (panneau sens-interdit) sur la droite qui descend en direction d'Evran (vous voyez bien le clocher).

Au bout de ce chemin, obliquer à gauche, passer devant les conteneurs poubelles au niveau de la départementale. Suivez cette route de l'autre côté sur votre droite (petit chemin tracé le long de la route) qui ramène directement au parking **(D/A)**.

Informations pratiques

Au parking, WC et point d'eau.

De l'autre côté du pont, très bonne boulangerie (Nelly et David).

Un peu plus loin, 8à8 très bien achalandé.

A proximité

A voir:

- les deux écluses, de la Roche et surtout celle du Mottay,
- les châteaux de la Touche et de Beaumanoir,
- l'étang de Bétineuc (à l'ouest du chemin),
- le petit port d'Evran.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tour-des-ecluses-d-evran/>

Points de passages

D/A Parking de l'écluse d'Evran - Canal d'Ille-et-Rance

| N 48.384168° / O 1.980757° - alt. 14 m - km 0

1 Ecluse de la Roche

| N 48.385069° / O 1.995957° - alt. 10 m - km 1.39

2 Ecluse du Mottay - Rance (fleuve)

| N 48.401784° / O 2.006702° - alt. 11 m - km 3.5

3 La Touche

| N 48.401629° / O 1.999419° - alt. 29 m - km 4.52

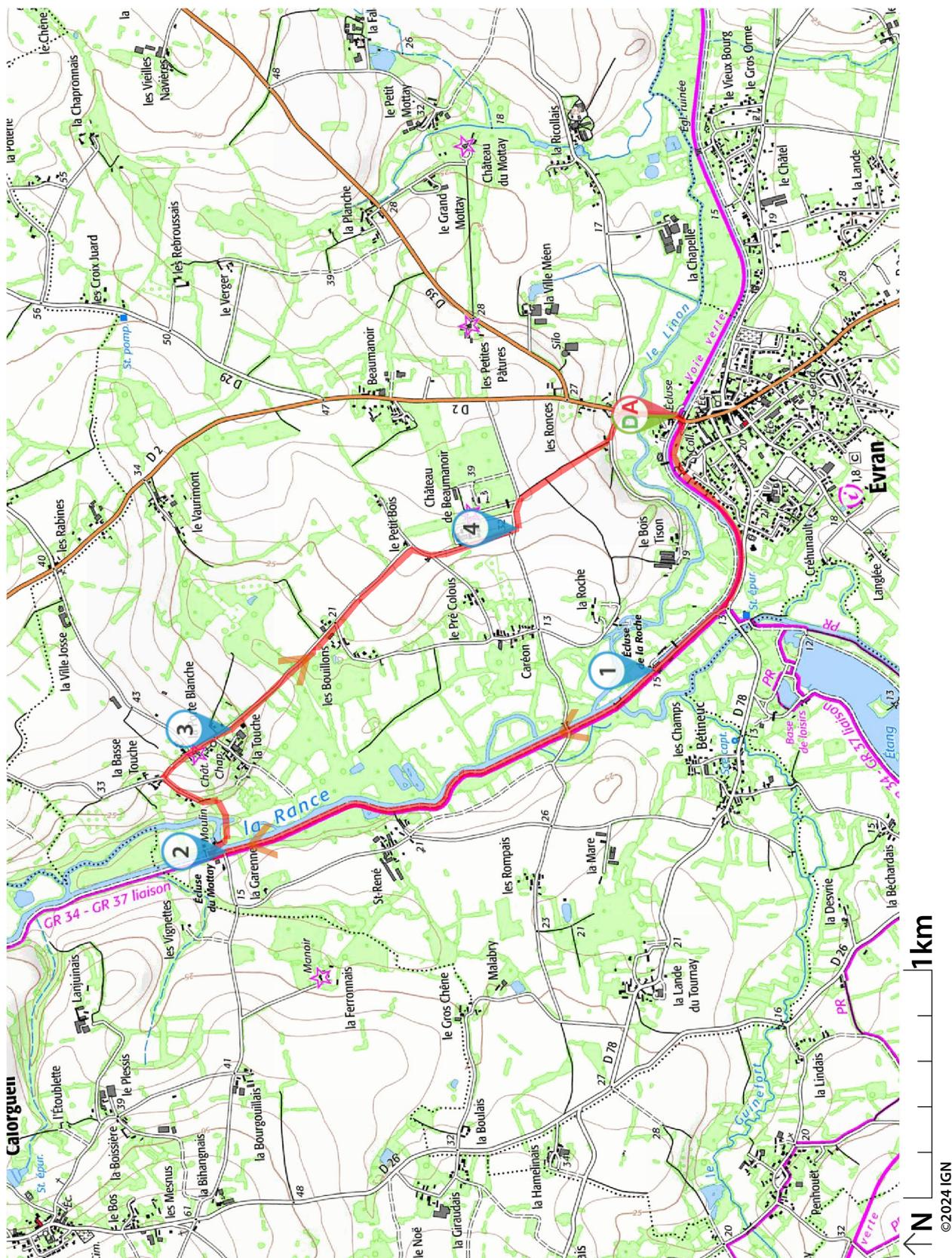
4 Château de Beaumanoir

| N 48.390413° / O 1.987486° - alt. 30 m - km 6.12

D/A Parking de l'écluse d'Evran

N 48.384182° / O 1.980777° - alt. 14 m - km 7.1

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.